



BULLETIN D'INFORMATION
NEWS BULLETIN

Saint-Georges-de-Clarenceville

Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2021

Édition spéciale

1350, CHEMIN MIDDLE | ☎ 450 294-2464 | 📠 450 294-2016
✉ INFO@CLARENCEVILLE.QC.CA | CLARENCEVILLE.QC.CA | 📺

N° 2022-07
Juin

Prochains versements de taxes :

- 21 juillet
- 15 septembre



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal*, j'aimerais, dans les pages qui suivent, vous faire rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021 ainsi que de la rémunération des élus.

Art. 176.2.2. du Code municipal : Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

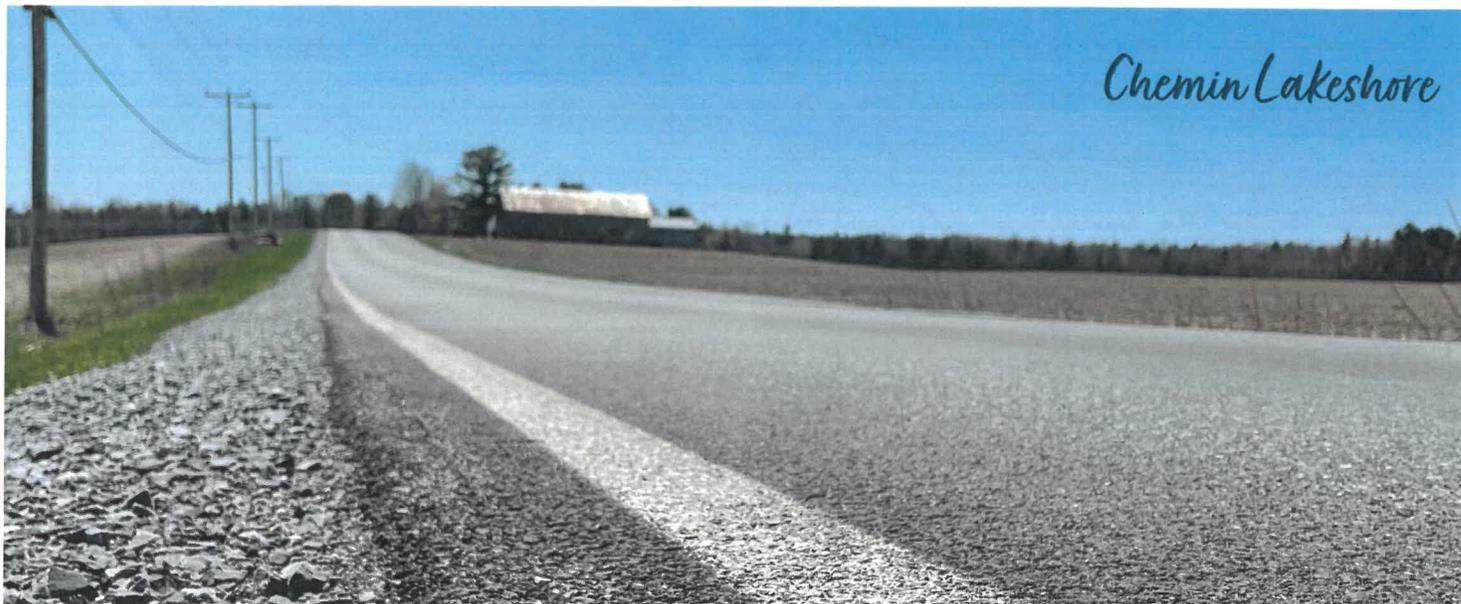
I. ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021 ET LE RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

A) États des résultats des activités de fonctionnement au 31 décembre 2021

Revenus totaux	2 682 643 \$
Charges totales	(2 256 113 \$)
Excédent de l'exercice de fonctionnement	426 530 \$
Amortissements (dépréciation sur les immobilisations)	332 816 \$
Activités d'investissement	(20 496 \$)
Utilisation des excédents	35 401 \$
Remboursement de la dette	(87 095 \$)
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	687 156 \$

Les revenus de La Municipalité proviennent en grande partie de la taxation foncière (2 204 229\$) alors que les dépenses ou charges importantes sont l'administration générale (565 744 \$), la sécurité publique (373 679 \$), la voirie (481 299 \$) et l'hygiène du milieu (637 232 \$).

Les dépenses totales d'investissement sont de 556 898 \$ et concernent les montants investis pour la réhabilitation du chemin Lakeshore (392 059 \$), le pavage conformément au règlement 2020-644 (4 chemins) pour Wolfe Ridge et Middle (17 490 \$), aqueduc/égout pour le village (134 953 \$) et pour de l'ameublement (12 396 \$). Ces investissements ont été réalisés grâce à diverses subventions gouvernementales.



B) États de l'excédent non affecté accumulé au 31 décembre 2021

Excédent (déficit) non affecté au 1 ^{er} janvier 2021	619 700 \$
Affectations : Transfert en excédents affectés	(321 405 \$)
Libération excédent de financement de pavage 2019	217 743 \$
Excédent (déficit) au 31 décembre 2021	687 156 \$
Solde au 31 décembre 2021	1 203 194 \$

C) Rapport de l'auditeur indépendant

Le rapport de l'auditeur indépendant, en date du 26 avril 2022, indique que les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la Municipalité. Ce rapport peut être consulté au bureau municipal.

« À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

II. LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Pour l'année 2021, conformément à la *Loi sur la rémunération des élus municipaux* ainsi qu'au règlement n° 2018-19 sur le traitement des élus, les rémunérations ont été les suivantes :

	Municipalité			Organismes mandataires ou supramunicipaux*	
	Fonction	Rémunération	Allocation de dépenses	Rémunération	Allocation de dépenses
Serge Beaudoin	Maire	13 761 \$	6 881 \$	3 255 \$	1 633 \$
David Adams	Conseiller	4 587 \$	2 293 \$		
Chad Whittaker	Conseiller	4 587 \$	2 293 \$	538 \$	
Karine Beaudin	Conseillère	4 587 \$	2 293 \$		
Gérald Grenon	Conseiller	4 587 \$	2 293 \$	897 \$	
Lyne Côté	Conseiller	3 821 \$	1 910 \$		
David Branch	Conseiller	766 \$	383 \$		
Gaétan Lafrance	Conseiller	766 \$	383 \$		

- MRC du Haut-Richelieu et Régie intermunicipale d'approvisionnement en eau potable Henryville-Venise

La rémunération des élus comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du Conseil reçoit de la Municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal en l'occurrence, la MRC du Haut-Richelieu et la Régie Intermunicipale d'Approvisionnement en Eau Potable Henryville-Venise.

Les rémunérations de Mme Lyne Côté et MM. David Branch et Gaétan Lafrance sont calculées au prorata des jours où ils ont occupé leur fonction.

De plus, à titre de membre du Conseil de la MRC du Haut-Richelieu, M. Beaudoin a perçu une rémunération de 3 255 \$ et 1 633 \$ pour l'allocation de dépenses de la MRC du Haut-Richelieu.

MM. Chad Whittaker et Gérald Grenon ont reçu une rémunération de la Régie Intermunicipale d'approvisionnement en Eau Potable Henryville-Venise alors qu'ils agissaient comme conseillers de la Municipalité, soit de 538 \$ pour M. Whittaker et de 897 \$ pour M. Grenon.

Serge Beaudoin

Serge Beaudoin

Maire

Le 28 avril 2022